

VIII. Chaque Professeur fera de temps à autre l'appel des élèves de sa classe.

IX. Les cartes de cours sur lesquelles il ne sera pas certifié que l'élève a suivi régulièrement le dit cours seront refusées aux examens, excepté dans le cas où l'omission serait expliquée d'une manière satisfaisante.

X. Tout élève qui aura suivi deux cours complets de Chimie, d'Anatomie, de Matière médicale, de Physiologie et Pathologie générale, et un cours de Botanique, d'Histologie et d'Hygiène, pourra être admis à l'examen sur ces branches à la fin de la troisième année. Il est loisible à tout Etudiant de se présenter à l'examen sur la Botanique à la fin de sa rière année.

XI. Tout élève qui aura subi l'examen sur toutes les branches primaires et qui aura complété ses cours suivant la loi, pourra être admis à l'examen final.

XII. Les Candidats pourront, s'ils le préfèrent, subir les deux examens à la fois.

Prix des Cours.

Anatomie générale et descriptive.....	\$12 00
Physiologie.....	12 00
Pathologie Interne.....	12 00
Pathologie Externe.....	12 00
Obstétrique	12 00
Chimie et Pharmacie.. ..	12 00
Matière Médicale.....	12 00
Médecine Légale et Toxicologie.....	12 00
Histologie.....	12 00
Clinique Médicale.....	6 00
Clinique Chirurgicale.....	6 00
Botanique.....	6 00
Hygiène.....	6 00
Dissection	6 00
Carte d'inscription	2 00
Entrée de l'Hôpital.....	4 00
Hospice Ste. Pélagie.....	4 00
Diplôme de l'Université.....	30 00
Ophthalmologie.....	
Pathologie générale	
Médecine opératoire.....	
Dermatologie.....	

+
R.
W.
P.
Sa
* P
A.
+ P
D.
G.
J. A
A.
A.
S.
Gu
Z.
L.
C.
L.
W.
* A
A.
H.
F. X
F. I
A. I
A. I
* L.
L. J
+ L.
J. B
* H.
O. E
F. X
G. C
I. A
L. B
* F.
* J. E
F. B
J. B
L. U
T. B
+ H

(1)
ceux
Cobou